



HAL
open science

L'obole de Charon. Les données archéologiques de la Grèce du Nord

Katerina Chryssanthaki-Nagle

► To cite this version:

Katerina Chryssanthaki-Nagle. L'obole de Charon. Les données archéologiques de la Grèce du Nord. Cahier des thèmes transversaux ArScAn, 2003, 3, pp.142-145. <hal-02103268>

HAL Id: hal-02103268

<https://hal.science/hal-02103268v1>

Submitted on 18 Apr 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

L'obole de Charon

Les données archéologiques de la Grèce du Nord

Katerina Chryssanthaki-Nagle (UMR ArScAn – Archéologies et systèmes d'information)

Le placement d'une monnaie dans la bouche d'un mort¹ pour l'accompagner lors de son voyage vers le royaume d'Hadès figure parmi les rites funéraires les plus connus du monde grec (Fig. 1). Cette pratique monétaire dans le contexte funéraire a été mise en rapport avec le mythe de Charon. Le vieux nocher avait pour mission de transporter sur sa barque les âmes qu'Hermès lui amenait (Fig. 2). Pour les conduire au monde des morts, Charon leur faisait traverser soit le fleuve Styx ou Achéron, soit le lac Achérousia, pour la somme d'une obole. Dans les sources littéraires, cette obole de Charon est désignée comme ναῦλος ou μισθός (Aristophane, *Grenouilles* 140), πορθμήτιον (Callimaque, *Etymologicum Magnum*, 247.41) et δανάκη (Pollux, *Onomasticon*, IX, 82 ; Suidas, s.v. δανάκη).

L'examen des sources littéraires et des représentations iconographiques nous permet de constater que, pour la période classique et hellénistique, les références disponibles sur l'existence de la coutume de l'obole de Charon sont restreintes en comparaison avec celles provenant de la documentation archéologique. La première attestation littéraire sur le versement d'une somme d'argent par les morts à Charon remonte à la fin du V^e siècle av. J.-C. Dans la comédie *Les Grenouilles* (140 et 270), présentée au festival de Lénéennes sous l'archontat de Callias, en 405 av. J.-C., Aristophane, par la bouche d'un Dionysos étonné du pouvoir universel



Fig. 1. Partie supérieure d'un squelette ayant au niveau de sa bouche l'obole de Charon (illustration provenant de *Praktika Archaeologikis Etaireias*, 1955, pl. 38)

de deux oboles, fait allusion à l'institution de la *diobélie*, établie par Cléophon en 410 av. J.-C. Néanmoins, Aristophane en accord avec les auteurs plus récents, comme par exemple Lucien, atteste que la somme nécessaire pour régler les frais à Charon est d'une obole.

Pour le moment, on n'a pas reconnu avec certitude dans les représentations artistiques l'opération du paiement des frais de transport à Charon par les morts, avant qu'ils montent dans sa barque.

La recherche archéologique en Macédoine et en Thrace nous a révélé durant les dernières décennies du XX^e siècle un nombre important de nécropoles fournissant des éléments intéressants sur les rites funéraires adoptés dans ces régions. Comme pour d'autres régions du monde grec, toutes les monnaies retrouvées dans une tombe ne sont pas toujours en rapport avec la monnaie de Charon. Ainsi il faudrait mieux séparer l'obole de Charon de la

¹ Selon Aristophane (*Les Guêpes* : 608-609 ; *L'Assemblée des femmes* : 817-819), la pratique de placer de la menue monnaie dans la bouche pour la transporter était également utilisée par les Grecs de leur vivant.

littérature antique de la monnaie funéraire fonctionnant comme une offrande et représentant les biens du défunt. En utilisant les documents monétaires de caractère funéraire de la Macédoine et de la Thrace, nous avons essayé d'analyser :

- a) le moment de l'apparition du rite de l'obole de Charon,
- b) l'ampleur de l'utilisation de la monnaie dans les tombes,
- c) et la présence de règles régissant la pratique monétaire funéraire.

Pour reconstituer le comportement monétaire des habitants de la Macédoine et de la Thrace vis-à-vis du monde des morts, nous avons classé en quatre catégories les monnaies retrouvées dans un contexte funéraire

- 1) La monnaie isolée placée dans la bouche, dans la main (gauche ou droite), sur le corps du défunt ou dans un récipient, posé sur ou à côté de son corps, pouvant être identifiée avec l'obole de Charon.

- 2) Les trésors de monnaies fonctionnant comme des offrandes pour accompagner le mort dans sa nouvelle vie au royaume d'Hadès.

Ces trésors qui sont enfouis, sans aucune intention d'être récupérés plus tard, coexistent dans les tombes, dans plusieurs cas, avec l'obole de Charon, comme par exemple dans la nécropole de l'époque impériale mise au jour récemment au Sud du site d'Amphipolis. L'obole de Charon a été posée dans la bouche et le trésor de monnaies sur le corps du défunt. Or, les limites entre nos deux premières catégories ne sont pas toujours faciles à définir parce que l'obole de Charon est représentée dans certains cas sous la forme d'un petit lot de monnaies.

- 3) Les monnaies retrouvées dans le remblayage des tombes datant de la période de la construction, du temps des visites de la tombe (c'est le cas des tombes familiales qui sont utilisées plus d'une fois) ou des pillages.

- 4) Les monnaies faisant partie de trésors cachés entre deux tombes ou dans des tombes familiales afin que leur propriétaire puisse les retrouver plus tard.

Nous pouvons citer comme exemple une petite oenochoé (cruche) qui a été enfouie entre deux inhumations en ciste dans le cimetière Est de Pella et qui contenait 10 monnaies d'argent et 19 monnaies de bronze d'Alexandre III. Les textes littéraires signalent également que les tombes étaient de bonnes cachettes pour les trésors (Appien, *Guerres Civiles* IV, 73).

L'étude des contextes funéraires provenant de la Macédoine et de la Thrace nous a conduit à différentes conclusions :

- a) En Macédoine et en Thrace, l'apparition de la coutume de l'obole de Charon peut remonter jusqu'au milieu du V^e siècle av. J.-C. ou un peu plus tôt, c'est-à-dire qu'elle est antérieure aux premières références littéraires. En Macédoine, cette coutume du culte des morts commence à devenir plus régulière vers la fin du V^e et au début du IV^e siècle, comme dans d'autres régions du monde grec. L'élargissement à ce moment de l'utilisation de cette nouvelle pratique monétaire dans un cadre funéraire peut être mise en rapport avec la monétarisation de l'économie des cités grecques et l'utilisation généralisée des petites dénominations d'argent. La monnaie est, à cette époque, l'outil principal utilisé lors les transactions quotidiennes, dans la gestion de l'*oikos* (famille) et des affaires de la cité et de la vie religieuse.

- b) Contrairement à la Macédoine, l'approche du matériel disponible témoigne que la présence de l'obole de Charon et des trésors funéraires est extrêmement limitée dans les tombes de la Thrace égéenne. Par exemple, pour les importantes nécropoles d'Abdère, nous ne connaissons que 11 tombes qui comportaient



Fig. 2. Le batelier Charon sur sa barque
(Illustration provenant de LIMC III, 1, Charon)

des monnaies (1 de la fin du V^e, 7 de la deuxième moitié du IV^e siècle et 3 tombes pour l'époque hellénistique – II^e siècle). Le matériel numismatique, bien que restreint, et le mobilier funéraire nous permettent de signaler que ces tombes étaient relativement riches. En revanche, le nombre impressionnant de trésors funéraires, commençant à apparaître à partir du milieu du IV^e siècle dans la Macédoine de l'Est, est remarquable. Par exemple, pour la première moitié du II^e siècle, parmi les 40 trésors en bronze retrouvés en Macédoine centrale et orientale, 29 sont des trésors funéraires.

c) La présence des trésors de monnaies dans les tombes semble montrer que le mort continue à utiliser de la monnaie dans le monde des morts pour payer les frais de son transport et pour satisfaire ses besoins. D'ailleurs, les noms populaires de l'obole de Charon comme *κραπαταλός*, *ψώθια* ou *κίκκαβος*, utilisés par les comiques et cités dans l'*Onomasticon* de Pollux (IX, 83), bien qu'ils soient imaginaires, désignent les différentes dénominations des monnaies qui avaient cours dans le monde d'Hadès et rapprochent ainsi le fonctionnement et les besoins du monde des vivants avec celui des morts. Pour les auteurs comiques, la monnaie a continué d'exister et à être utilisée dans le monde des morts : le *κραπαταλός* avait la valeur d'une drachme, la *ψώθια* d'un triobole et le *κίκκαβος* était la plus petite monnaie des Enfers.

d) La présence ou l'absence de la monnaie funéraire ne peut pas être reliée à un certain type d'architecture funéraire ou avec le sexe du défunt. Hommes, femmes et enfants sont accompagnés par des monnaies. Néanmoins, dans certains cas, le métal de la monnaie funéraire reflète le statut social du défunt. Ainsi, dans les tombes macédoniennes non pillées, il est possible de constater que la monnaie représentant l'obole de Charon est souvent en or ou en argent. À Agios Athanassios, à 20 km à l'Ouest de Thessalonique, la petite tombe macédonienne décorée de la fameuse peinture du *symposion* macédonien, avait comme offrande un quart de statère d'or de Philippe II de l'atelier royal de Pella.

e) Les monnaies utilisées dans les contextes funéraires sont, dans leur majorité, des émissions locales, des émissions des cités voisines et des émissions royales en or, en argent et en bronze pour les nécropoles des cités macédoniennes.

f) Mis à part quelques cas isolés comme à Abdère ou à Strymé, les monnaies fonctionnant pour régler le dû d'un défunt à Charon ne représentent pas la valeur d'une obole, mais des sommes tantôt inférieures tantôt supérieures. De fait, il n'existe pas de règle stricte dans le choix de la monnaie funéraire qui est posée dans la bouche ou la main du défunt. Comme dans d'autres régions du monde grec, une grande liberté et une grande diversité de comportement monétaire sont attestées pour les contextes funéraires de la Macédoine et de la Thrace. Cependant, nous avons le cas d'Olynthe et d'Acanthe où le placement de la monnaie funéraire semble suivre des règles un peu plus strictes. Le nombre de monnaies ne dépasse pas 4 par tombe à Olynthe et 3 à Acanthe. Même si les monnaies dans ces deux cas ne représentent pas la valeur d'une obole en argent ou en bronze, elles attestent du souci de suivre des règles dans la pratique monétaire funéraire.

g) La présence d'imitations de monnaies en or et en argent portant sur une seule face un type monétaire ou de petits disques en or sans type iconographique, comme par exemple à Amphipolis, est un usage courant dans les tombes de la Macédoine et de la Thrace. Ces fausses monnaies, que les Anglais appellent *ghost-money*, commencent à apparaître dans les tombes à partir de la dernière moitié du IV^e siècle, elles deviennent plus fréquentes lors de la période hellénistique et continuent à être également utilisées durant l'époque impériale. Dans certains cas, une monnaie peut coexister avec une fausse monnaie dans la bouche du défunt comme dans une tombe en ciste de Pydna, datée du milieu du IV^e siècle, qui appartenait à une jeune femme riche.

h) La monnaie retrouvée dans la bouche des défunts peut fonctionner comme une pièce d'identité ou une preuve solide du paiement par le défunt des frais du passage pour le monde des morts, comme les deux statères de Philippe II portant les noms de *ΞΕΝΑΡΙΣΤΗ* et *ΑΝΔΡΩΝ* provenant de Pydna. La gravure des noms des défunts sur les monnaies rappelle une pratique similaire reconnue dans la capitale Pella, où le nom du défunt est inscrit sur des feuilles d'or posées sur la bouche.

La monnaie dans la tombe représentant l'obole de Charon ou une offrande funéraire, bien qu'elle maintienne sa valeur intrinsèque (pour les monnaies frappées dans un métal précieux, en or ou en argent) est démonétisée et elle perd ses deux autres valeurs principales : la valeur nominale et la valeur commerciale. Néanmoins dans la tombe, la monnaie prend une valeur symbolique. Elle devient ainsi le symbole d'un rite de passage entre les deux mondes et elle témoigne du statut social des défunts, du respect qui leur a été accordé ainsi que des croyances et des inquiétudes des vivants face à la mort.

Éléments bibliographiques

- Grinder-Hansen K. 1991. Charon's fee in ancient Greece ? Some remarks on a well known death rite, *Acta Hyperborea* 3, p. 207-218.
- Kaltsas N.E. 1988. *Ακανθος Ι. Η ανασκαφή στο νεκροταφείο κατά το 1979*, Athènes.
- Kurtz D., Boardman J. 1971, *Greek Burial Customs*, Londres.
- Besios M. 1992. Ανασκαφή στη Βόρεια Πιερία, *Το αρχαιολογικό έργο στη Μακεδονία και Θράκη*, 6, p. 245-248.
- Robinson D.M. 1942. *Necrolynthia, Excavations at Olynthos XI*, Baltimore.
- Sourvinou-Inwood C., *LIMC* III, 1, s.v. Charon.
- Stevens S.T. 1991. Charon's Obol and the other coins in ancient funerary practice, *Phoenix* 45, p. 215-229.
- Vermeule E. 1979. *Aspects of Death in Early Greek Art and Poetry*, Los Angeles.

Colloques

- Caronte. Un obolo per l'Aldilà*, Salerne 20-22 février 1995, *La Parola del Passato*, 50 1995.
- Trouvailles monétaires de tombes*, Neuchâtel, 3-4 mars 1995, éd. O.F. Dubuis, S. Frey-Kupper et G. Perret, Lausanne 1999.